

DELIBERATION CA051-2017

**Vu le code de l' ducation, notamment ses articles L.123-1   L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;
Vu les statuts et r glements de l'Universit  d'Angers ;**

Vu les convocations envoy es aux membres du conseil d'administration le 28 juin 2017.

Objet de la d lib ration : Dipl me inter-universitaire (DIU) de Tabacologie et aide au sevrage tabagique

Le conseil d'administration r uni le 6 juillet 2017 en formation pl ni re, le quorum  tant atteint, arr te :

Le dipl me inter-universitaire (DIU) de Tabacologie et aide au sevrage tabagique est approuv .

Cette d cision est adopt e   l'unanimit  avec 21 voix pour.

Fait   Angers, le 7 juillet 2017

Christian ROBL DO

Pr sident de l'Universit  d'Angers



La pr sente d lib ration est imm diatement ex cutoire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  et mis en ligne le **21 juillet 2017**



Tabacologie et Aide au Sevrage Tabagique

L'intitulé est obligatoirement différent de l'intitulé d'un diplôme national existant (DES - DESC - CAPACITE)

- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**
 - DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE**
 - CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ**
 - ATTESTATION UNIVERSITAIRE**
-
- Création**
 - Renouvellement (tous les 5 ans)**
 - Modification**
 - Suppression**

Le diplôme fera l'objet d'un renouvellement tous les 5 ans, à compter de sa date de validation par le CA.

Avis du Conseil d'UFR		En date du : 15 juin 2017
Avis du CEFVU		En date du : 3 juillet 2017 à confirmer
Avis du CA		En date du : 6 juillet 2017 à confirmer

Reçu aux services centraux le

Identification

I COMPOSANTE DE RATTACHEMENT

UFR Santé
Contact : Karine LE FLOC'H
Téléphone : 02 44 68 86 83
E-mail : karine.lefloch@univ-angers.fr

I COMPOSANTE ASSOCIEE

Néant

I AUTRE UNIVERSITE CONCERNEE (DEMANDE DE CO-HABILITATION)

Université de Brest
Université de Nantes
Université de Poitiers
Université de Rennes
Université de Tours

I PARTENARIAT ET CO-ORGANISATION (EVENTUELLEMENT, EN LIEN AVEC UN CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT) :

Partenaires (un protocole ou une convention* vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs) :	
Soutiens (une lettre vient confirmer l'intérêt porté à la formation, éventuellement la volonté d'accueillir des stagiaires, de favoriser l'inscription et/ou l'insertion professionnelle de publics parmi ceux attendus...) :	
Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation :	

I MODE D'ORGANISATION ADOPTE POUR LES DIU :

un groupe dans chaque site universitaire	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription	X
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un site d'inscription	

I ENSEIGNANTS RESPONSABLES (POUR CHAQUE UNIVERSITE POUR LES DIU) :

Coordonnateur du DIU Pr Thierry URBAN (Angers)
Puis Pr Jean-Dominique DEWITTE (Brest) à partir de novembre 2017

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
Pr Thierry URBAN Dr Claude GUILLAUMIN	Angers	PU-PH PH	02 41 35 58 44 02 41 35 58 45	thurban@chu-angers.fr clguillaumin@chu-angers.fr
Pr Jean-Dominique DEWITTE Pr Christophe LEROYER Dr Véronique LE DENMAT	Brest	PU-PH PU-PH PH	02 98 22 30 30	Jean-dominique.dewitte@chu-brest.fr christophe.leroyer@chu-brest.fr veronique.ledenmat@chu-brest.fr
Pr François Xavier BLANC Dr Arnaud CAVAILHES	Nantes	PU-PH PH	02 40 16 58 55	Xavier.blanc@chunantes.fr arnaud.cavailles@chu-nantes.fr
Pr Jean-Claude MEURICE Dr Mylène GILBERT	Poitiers	PU-PH PH	05 49 44 46 47	meurice@chu-poitiers.fr m.gilbert@chu-poitiers.fr
Pr Benoit DESRUES Dr Catherine de BOURNONVILLE	Rennes	PU-PH PAC	02 99 28 25 31	Benoit.desrues@chu-rennes.fr catherine.de.bournonville@chu-rennes.fr
Pr Nicolas BALLON Dr Anne DANSOU	Tours	PU-PH PH	02 34 37 89 39	nicolas.ballon@univ-tours.fr a.dansou@chu-tours.fr

I DATE D'OUVERTURE

Année Universitaire : 2017/2018
Début des cours : novembre 2017

I LIEU DES ENSEIGNEMENTS SI DIU

Les cours auront lieu en alternance sur 3 des 6 sites :

Module 1 : Angers ou Nantes (Angers pour 2017/2018)

Module 2 : Tours ou Poitiers

Module 3 : Brest ou Rennes

I CONTACTS ADMINISTRATIFS

Université	Chargé de développement (Nom, mail, tél)	Assistant Administratif (Nom, mail, tél)
Angers	Karine LE FLOCH karine.lefloch@univ-angers.fr 02 44 68 86 83	Omid RUCHETON Omid.rucheton@univ-angers.fr 02 41 73 58 05
Brest	Alexandre MOREL alexandre.morel@univ-brest.fr 02 98 01 73 26	Anaïs PLEYBER anaïs.pleyber@univ-brest.fr
Nantes	Virginie MOREL virginie.morel@univ-nantes.fr 02 53 48 47 41	Pascale POREE pascale.poree@chu-nantes.fr 02 40 16 51 04
Poitiers	Alexandra Prévost Alexandra.prevost@univ-poitiers.fr 05 49 45 43 07	Alexandra Prévost Alexandra.prevost@univ-poitiers.fr 05 49 45 43 07
Rennes	Anne FELLOUS anne.fellous@univ-rennes1.fr 02 02 23 23 39 52	Béatrice ROCHER beatrice.rocher@univ-rennes1.fr 02 23 23 53 15
Tours	Geneviève LOISNARD genevieve.loisnard@univ-tours.fr 02.47.36.81.36	Marie-Laure MARIN-GIRARD marie.marin-girard@univ-tours.fr 02.47.36.81.39

Contexte / Opportunité / Originalité

Les modifications apportées dans cette maquette concernent les points suivants :

- Adaptation du programme d'enseignement pour harmoniser les DIU de Tabacologie au niveau national, en relation avec la Société Francophone de Tabacologie
- Répartition des sites d'enseignement en alternance
- Augmentation de la durée de terrain de stage pratique
- Modification des conditions de validation du DIU : soutenance orale par poster discussion
- Harmonisation des tarifs

Éléments de suivi si Renouvellement/Modification

I STATISTIQUES POUR ANGERS

	2014/2015		2015/2016		2016/2017	
	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés
Formation Continue	1	1	4	4	3	
Formation Initiale	0	0	0	0	0	

I CREATION DU DIPLOME ET MODIFICATIONS

	CREATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION
Date de passage au conseil d'UFR	2000	18 octobre 2007	15 juin 2017
Date de passage du CFVU	2000	Novembre 2007	
Date de passage au CA	2000	Novembre 2007	

Modalités d'accès au diplôme

Type de formation

Formation Initiale

Formation Continue

Code NAF

Code NAF : 869 – Autres activités pour la santé

Code NSF : 331 - Santé

Formacode : 43454 – Santé secteur sanitaire

Type de public (étudiant, salarié, demandeur d'emploi...)

- Professionnels de santé en activité ou demandeurs d'emploi

- Etudiants

Pré requis nécessaire

Néant

Niveau d'entrée au diplôme (FC Santé non concernée)

IV (Bac) III (Bac +2) II (Bac+4 ou 5) I (Bac+4 ou 5) Hors niveau

Niveau de sortie au diplôme (FC Santé non concernée)

IV (Bac) III (Bac +2) II (Bac+4 ou 5) I (Bac+4 ou 5) Hors niveau

Cycle du diplôme

1^{er} cycle (Licence) 2^{ème} cycle (Master) 3^{ème} cycle (Doctorat)

Conditions d'admission

Capacité d'accueil (effectif maximum)

10 stagiaires par Université soit 60 stagiaires au total

Seuil d'ouverture pour Angers (effectif minimum)

Le DIU a bien lieu chaque année mais Angers organise le séminaire 1 une fois sur deux.

Ainsi, l'équilibre budgétaire peut se faire sur 2 ans avec une moyenne annuelle sur les deux ans de 4 stagiaires.

Procédure de recrutement

Composition de la commission de recrutement pour les sites

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Pr Thierry URBAN	ANGERS	PUPH	thurban@chu-angers.fr
Dr Claude GUILLAUMIN	ANGERS	PH	clguillaumin@chu-angers.fr
Pr DEWITTE	BREST	PUPH	dewitte@univ-brest.fr

Le candidat effectuera sa candidature en ligne sur le site de l'UA et joindra par téléchargement les pièces complémentaires à son dossier : copie du diplôme, lettre de motivation, CV....

Les candidatures seront transmises aux membres de la commission pédagogique de recrutement pour analyse de la demande. Les candidats seront ensuite informés de la décision de la commission par le service FC.

L'inscription est ouverte durant les mois de septembre, octobre et novembre de chaque année subordonnée à l'autorisation préalable de l'enseignant coordinateur ou du responsable local au nom et par délégation de la commission pédagogique définie plus loin.

Conditions de Validation d'acquis :

Non concerné

Objectifs pédagogiques et professionnels de la formation

Objectif(s) du diplôme

Cet enseignement a pour objectif de donner une formation de haut niveau en ce qui concerne les connaissances scientifiques, les préventions, le diagnostic, les modalités thérapeutiques aux professionnels de santé voulant intervenir dans le domaine du tabac et des co-addictions.

Compétences visées par l'obtention du diplôme

- Connaître les moyens de prévention et de contrôle du tabac
- Connaître les mécanismes de la dépendance et de la pharmacologie de la nicotine
- Connaître la place du tabagisme en Santé publique
- Connaître les effets somatiques et psychologiques du tabagisme
- Être capable d'organiser une consultation d'aide au sevrage tabagique et d'utiliser les différents moyens thérapeutiques validées Identifier les co-addictions, notamment cannabis et alcool.

Métiers/Profils concernés par la formation

- Les docteurs en médecine, chirurgie, pharmacie et odontologie
- Sages-femmes,
- Kinésithérapeutes,
- Infirmiers,
- Psychologues,
- Diététiciennes
- Les étudiants en DES de spécialité, les étudiants en psychologie en cours de master.

Pour les autres demandeurs, l'admission est subordonnée à l'autorisation préalable de l'enseignant coordinateur ou du responsable local, au nom et par délégation de la commission pédagogique.

Organisation de la formation

Durée totale de la formation (nombre d'heures en face à face) :

Enseignements théorique et pratique : 115 heures

- Cours en face à face : 63 h

Ces enseignements sont obligatoires, sauf cas de force majeure accordé par le coordonnateur local.

- Pratique professionnelle : 15 demi-journées (45 heures) dont 30 heures dans des structures de tabacologie et si possible dans au moins trois structures différentes.
- Soutenance et travaux d'application 7 h

Autres (simulation, e-learning...) :

Calendrier Universitaire :

Annuel : sur 1 année universitaire

Autre : précisez

Calendrier de la formation (début, fin, nombre de sessions...):

De décembre (première session) à octobre (oral)

PROGRAMME DETAILLE

Joindre le programme détaillé (Thèmes abordés, modules, volume horaire, nom des intervenants par module etc.) et le calendrier détaillé

Séminaire	Université d'accueil	Compétences visées	Contenu	Intervenants pour le séminaire Angevin	Durée Face à Face étudiant	Co - animation O/N	Durée Face à Face intervenant	Taux		
1	Angers ou Nantes		Présentation de la formation							
		Connaître les modalités de formation du DIU et de contrôle des connaissances	du travail final (poster, recherches d'articles) des unités hospitalières de tabacologie et des EHLSA	Thierry URBAN	0,5		0,5	CM		
		Connaître les principales étapes du développement du tabagisme	Histoire du Tabagisme	Michel Underner	0,5		0,5	CM		
		Connaître les principales données évolutives épidémiologiques du tabagisme	Epidémiologie du tabagisme et de ses conséquences	Thierry URBAN	1,5		1,5	CM		
		Connaître la structuration des dépendances au tabac fumé	Dépendance Tabagique							
			Définition	Michel Underner	1,5		1,5	CM		
			Structuration comportementale	Claude GUILLAUMIN	2		2	CM		
		Connaître la pharmacologie de la nicotine et le principe de fonctionnement de la cigarette électronique	Evaluation	Claude GUILLAUMIN	1,5		1,5	CM		
			Pharmacologie de la nicotine et E-cigarette,							
			Pharmacologie de la nicotine	Jacques Le Houezec	2		2	CM		
		Comprendre les mécanismes de toxicité de la fumée de tabac	E cigarette	Jacques Le Houezec A confirmer	1	Oui	1 1	TD TD		
			Composition de la fumée de tatak, marqueurs biochimiques et Pathologies	Alexandra GENTIL	1		1	CM		
		Connaître les principales pathologies imputables au tabagisme et le bénéfice de la prévention	Cœur et tabac	Alain FURBER	1		1	CM		
			Vaisseaux et tabac	Alain FURBER	1		1	CM		
			Dents et tabac	Isabelle MAES	0,5		0,5	CM		
			Grossesse et tabac	Alexandra GENTIL	0,5	Oui	0,5	TD		
				Brigitte MOLLE-GUILLIANI			0,5	TD		
			Psychiatrie et tabac	Claude GUILLAUMIN	2	Oui	2	TD		
				Damien Denès			2	TD		
			Poumons et tabac	Thierry URBAN	1		1	CM		
			Anesthésie et tabac	Alexandra GENTIL	0,5		0,5	CM		
			Autres et tabac (diabète, rein, cancer)	Alexandra GENTIL ou Claude GUILLAUMIN	1		1	CM		
			Bénéfices de l'arrêt du tabac	Alexandra GENTIL ou Claude GUILLAUMIN	0,5		0,5	CM		
			Conférence de consensus	Alexandra GENTIL	1		1	CM		
			TOTAL DU SEMINAIRE 1					21		
		2	Tours ou Poitiers		Cycle de Prochaska et évaluation de la motivation à l'arrêt,					
				Connaître les principes et les outils et mettre en œuvre une prise en charge du fumeur selon ses qualifications	Principes généraux de prise en charge du fumeur :					
	Les traitements pharmacologiques validés									
Connaître et interpréter les données sur les pratiques non validées	les traitements et techniques non validés									
Reperer, prendre en compte la dimension psychologique fumeur et prendre en charge ou orienter le fumeur	L'accompagnement psychologie du fumeur									
Connaître les principes et bénéfices des entretiens motivationnels et mener un entretien motivationnel	· L'entretien motivationnel									
Connaître les principes, les effets et bénéfices des TCC et orienter le patient vers un professionnel formé ou mener une thérapie comportementale et cognitive	· Les TTC									
Connaître, repérer, orienter ou prendre en charge les coaddictions	Les co-addictions associées au tabac.									
TOTAL DU SEMINAIRE 2					21					

3	Brest ou Rennes		La consultation médicale de Tabacologie :					
		Connaitre les regles de prescriptions et d'utilisation des traitements de la dépendance	- les traitements de la dépendance tabagique sur prescription médicale					
		Connaitre les principes et règles de prescriptions et d'utilisation des traitements associés à la prise en charge du fumeur	- les autres traitements prescrits dans l'aide au sevrage tabagique (anxiolytiques, antidépresseurs, traitement du craving).					
		Connaitre les principes, les effets et mettre en œuvre une stratégie de réduction des risques	Réduction des risques en tabacologie :					
			- Le concept de la réduction des risques,					
			- Les tentatives de l'industrie du tabac,					
			- La cigarette électronique et le tabac non fumé,					
			- La réduction de consommation.					
		Identifier les rôles respectifs des divers professionnels de santé en tabacologie	Rôle des professionnels de santé en fonction de chaque discipline :					
			-Médecins, infirmiers, Diététicienne, Psychologue, autres professionnels.					
		Connaitre les principes, les outils, les politiques, les actions et les effets de la prévention du tabagisme et mettre en œuvre une stratégie de prévention du tabagisme	Prévention du tabagisme :					
			- Recommandations,					
			- Exemples.					
		Connaitre et interpréter la politique de contrôle du tabac	Contrôle du tabac et politiques de santé publique :					
			- CCLAT,					
			- Organismes nationaux de contrôle,					
			- Fonds de prévention.					
		Connaitre et mettre en place un système de recueil de données	Enregistrement des données :					
			- CDT net,					
			- Le système britannique,					
Connaitre les structures et actions de formation continue en tabacologie	Formation continue :							
	- SFT,							
	- Formations régionales							
Proposer une analyse et une stratégie de prise en charge adaptée au cas clinique et mettre en œuvre pratique les connaissances acquises	Cas cliniques							
TOTAL DU SEMINAIRE 3							21	
TOTAL DU DIU							63	

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

*Composition de l'équipe pédagogique formant le conseil pédagogique de la formation diplômante
Le responsable pédagogique est impérativement un enseignant universitaire ou hospitalo-universitaire.
Les intervenants doivent et joindre leur CV précisant leur expérience sur le thème de la formation
Préciser le rôle du conseil pédagogique et le nombre de réunions prévues annuellement
Attention à la limite d'âge pour les vacataires*

Nom et Prénom des intervenants	Profession	Coordonnées Structure / Etablissement	E mail	Portable ou secrétariat	Statut (PU/MCU/PH/MCU-PH/PU-PH/Vacataire...)	Nombre d'heures au total	Taux	
Pr Thierry URBAN	Médecin	CHU d'Angers-Service de Pneumologie-4 rue Larrey- 49000 ANGERS	thurban@chu-angers.fr	02 41 35 58 44	PU-PH	2	CM	
Dr Claude GUILLAUMIN	Médecin		clguillaumin@chu-angers.fr	06 20 63 39 98	PH	2	TD	
Pr Alain FURBER	Médecin					4	CM	
Dr Alexandra GENTIL	Médecin			AlGentil@chu-angers.fr	02 41 35 51 47	PU-PH	2	CM
					06 65 81 12 77	PH	0,5	TD
						4	CM	
Dr Michel Undermer	Médecin	Praticien hospitalier temps plein de pneumologie - CHU Poitiers	mike.undermer@orange.fr	05 49 88 59 83	PH	2	CM	
Jacques Le Houezec	Consultant	AMZER GLAS. 176 rue de Brest 35000 Rennes.	jacques.lehouezec@amzer-glas.com	06 87 75 18 44	Libéral	1	TD	
						2	CM	
Dr Isabelle MAES	Dentiste	CHU d'Angers-Service de Pneumologie-4 rue Larrey- 49000 ANGERS	IsMaes@chu-angers.fr	02 41 35 58 45	PA	0,5	CM	
Brigitte MOLLE-GUILLIANI	Sage-femme			brimolleguilliani@free.fr	02 41 35 58 45	Sage-femme titulaire	0,5	TD
Dr Damien Denès	Médecin			DaDenes@chu-angers.fr	02 41 35 50 24	PH	2	TD
A définir						1	TD	
						23,5		
					12,5	CM		
					7	TD		
					4	CM		
					0	TD		
					23,5			

SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

*Préciser l'organisation des modules, les méthodes et outils pédagogiques utilisés lors de ce dispositif.
Pour les DIU préciser le mode d'organisation de l'enseignement avec les autres universités.
Pour les stages, précisez les lieux « agréés » s'il y en a.*

La formation débute par l'acquisition des savoirs puis se poursuit par un stage afin de mettre en pratique les compétences étudiées. La formation se termine par un travail d'application personnel permettant de mettre en évidence le lien théorie / pratique.

L'enseignement théorique comporte 63 heures, soit 3 séminaires de 3 jours (à raison de 7 h par jour minimum condition obligatoire en cas de prise en charge par un OPCA), ces enseignements sont obligatoires.

Les cours auront lieu chaque année à :

- Angers ou Nantes (Angers en 2017/2018)
- Tours ou Poitiers
- Brest ou Rennes

Stage :

Le stage est obligatoire et se déroule sur 45 h réparties sur 15 demi-journées. 10 demi-journées doivent être obligatoirement réalisées parmi la liste des stages agréés par la **Commission pédagogique** composée des responsables enseignants des 6 villes universitaires. Pour être « service agréé », il faut avoir une activité de

sevrage tabagique et participer aux actions de formation et d'information sur le tabac. Les 5 autres demi-journées peuvent être effectuées dans d'autres lieux de pratique de la Tabacologie, selon les choix personnels des candidats, avec avis du coordonnateur local.

Une convention de stage sera établie au plus tard fin juin par l'assistante de formation UFCS, le stage devra être réalisé avant août. Pour ceux ne pouvant pas respecter ce délai, si le stage ne se réalise pas sur la même année universitaire d'inscription, le stagiaire devra s'acquitter des nouveaux droits universitaires pour se réinscrire et pouvoir valider son attestation universitaire.

Au terme du stage, le stagiaire devra transmettre à l'assistante de formation UFCS l'attestation complétée par l'établissement dans lequel le stagiaire a réalisé son stage.

Carnet de stage : remis lors de la soutenance du mémoire. Il sera vérifié que les 15 demi-journées sont bien effectuées et validées par les maîtres de stage.

Travail d'application :

- Il sera soutenu au plus tard l'année suivant l'obtention de la validation de la partie théorique.
- Il devra être présenté sous forme d'un poster qui sera discuté lors d'un jury final devant les membres de la commission pédagogique interrégionale et les autres étudiants.
- Le sujet devra être validé par le coordonnateur local avant la fin du premier trimestre de l'année de soutenance.
- Il devra s'agir d'un travail personnel, valorisant ou engageant un travail pratique de la tabacologie.
- Il sera soumis à l'un des coordonnateurs locaux ou au coordonnateur principal début septembre.
- La soutenance est obligatoire et se déroulera sur 1 journée.

E-Learning : Une formation par E-Learning pour certains contenus sera proposée à partir de 2018, suite aux travaux de la Société française de tabacologie.

MODALITES DE CONTRÔLE DES COMPETENCES et DE VALIDATION

I CONTROLE DES COMPETENCES (DESCRIPTION)

Quelle est la forme des modalités de contrôles (ex : écrit, oral, stage, mémoire). Quel est le barème de chaque épreuve citée ci-dessus ? (Si une épreuve écrite est prévue, voir le nombre de questions et le barème de chacune...)
Pour les DIU, organisation des examens avec les autres universités (centralisés ou organisés dans chaque université)

L'assiduité conditionne l'autorisation à passer l'examen (sauf absence justifiée et validée par le responsable pédagogique).

Nature de l'épreuve et module(s) concerné(s)	Coefficient	Critères d'évaluation (Oral, Ecrit, rapport,...)	Modalités de validation (Contrôle continu CC Contrôle terminal CT)
Epreuve écrite de 2 heures* : 6 questions courtes et un cas clinique	1	Question notée sur 2 points (12 points au total maximum) Cas noté globalement sur 8 points. Note sur 20	CT
Réalisation d'un poster avec soutenance orale **	1	Les membres du jury évalueront chaque poster. Chaque poster fera l'objet d'une présentation de 5 minutes sous forme d'une présentation projetée de 5 diapositives maximum puis le candidat répondra aux questions du jury. Note sur 20	CT

Elle se déroulera où cette journée en 2017/2018 dans une des villes, avec regroupement de tous stagiaires.

Tutorat :

Un tuteur de mémoire devra être choisi pour élaborer un premier axe de travail et le sujet déterminé avant la fin du premier trimestre de l'année de soutenance et présenté au coordinateur pédagogique local pour accord

Jury de soutenance :

NOM Fonction au sein de cette commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
DANSOU Anne	CHRU Tours	PH	a.dansou@chu-tours.fr
De BOURNONVILLE Catherine	CHU Rennes	PA	catherine.de.bournonville@chu-rennes.fr
DESRUES Benoit		PUPH	Benoit.desrues@chu-rennes.fr
GILBERT Mylène	CHU Poitiers	PH	m.gilbert@chu-poitiers.fr
CAVAILLES Arnaud BLANC François Xavier	CHU Nantes	PH PUPH	d.cavailles@chu-nantes.fr Xavier.blanc@chunantes.fr
DEWITTE Jean-Dominique	CHU Brest	PU	Jean-dominique.dewitte@chu-brest.fr
Dr Véronique LE DENMAT		PH	veronique.denmat@chu-brest.fr
GUILLAUMIN Claude	CHU Angers	PH	clguillaumin@chu-angers.fr
URBAN Thierry		PU PH	thurban@chu-angers.fr
Dr Mylène GILBERT	CHU Poitiers	PH	m.gilbert@chu-poitiers.fr
Dr Michel UNDERNER			Mike.underner@orange.fr

I CONDITIONS DE VALIDATION (DE DELIVRANCE DU DIPLOME)

*Quelles sont les conditions d'obtention du diplôme (ex : moyenne générale, moyenne à chaque épreuve, admissibilité après écrit)
Des acquisitions partielles peuvent-elles être reportées sur la ou les années suivantes ? Si oui quelles épreuves sont concernées ? Pour quelle durée ? Dans quelles conditions ?*

*Assiduité à l'enseignement : l'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens.
Préciser les éventuelles exceptions :*

Pour être déclaré admis au DIU «Tabacologie et Aide au Sevrage Tabagique » il faut :

- **Epreuve 1 :** avoir validé l'ensemble des stages à la fin de l'année universitaire : il sera vérifié que les 15 demi-journées (dont 10 dans la liste agréée) ont bien été effectuées et validées par les maîtres de stage : carnet de stage, remis lors de la soutenance du mémoire (note : fait ou non fait)
- **Epreuve 2 :** avoir obtenu une note supérieure ou égale à 10 à l'examen écrit de heures (note sur 20 pts - coefficient 1)
Il faut avoir obtenu une note supérieure ou égale à 10 à l'épreuve n°2 afin de soutenir le travail d'application.
- **Epreuve 3 :** avoir obtenu une note supérieure ou égale à 10 (sur 20) au mémoire
La somme des notes des épreuves 2 et 3 est supérieure ou égale à 20/40

Dans les autres cas, le candidat est ajourné.

I COMPOSITION DU JURY DE DELIBERATION :

Pour information : Composition du jury de l'examen

Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants chercheurs, des enseignants, des chercheurs, et des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés des enseignements.

NOM Fonction au sein de cette commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
DANSOU Anne	CHRU Tours	PH	a.dansou@chu-tours.fr
De BOURNONVILLE Catherine	CHU Rennes	PA	catherine.de.bournonville@chu-rennes.fr
DESRUES Benoit		PUPH	Benoit.desrues@chu-rennes.fr
GILBERT Mylène	CHU Poitiers	PH	m.gilbert@chu-poitiers.fr
CAVAILLES Arnaud	CHU Nantes	PH	d.cavailles@chu-nantes.fr
BLANC François Xavier		PUPH	Xavier.blanc@chunantes.fr
DEWITTE Jean-Dominique Dr Véronique LE DENMAT	CHU Brest	PU PH	Jean-dominique.dewitte@chu-brest.fr veronique.denmat@chu-brest.fr
GUILLAUMIN Claude URBAN Thierry	CHU Angers	PH PU PH	clguillaumin@chu-angers.fr frthurban@chu-angers.fr
Dr Mylène GILBERT Dr UNDERNER Michel	CHU Poitiers	PH	m.gilbert@chu-poitiers.fr Mike.underner@orange.fr

I SECONDE SESSION ET REDOUBLEMENT

Préciser s'il y a possibilité d'une seconde session ou d'un redoublement et les conditions (période, cadre, tarif)

- En cas d'échec, les candidats peuvent redoubler la partie théorique si la note est inférieure à la moyenne.
- Une seule session annuelle est organisée.
- En cas de note inférieure à 10 au mémoire, le candidat pourra à nouveau soumettre un mémoire au plus tard l'année suivante. Il devra s'acquitter des droits universitaires (Université Angers)

Tarif

Tarif de la formation (Hors Droits universitaires) **applicable dès la rentrée 2017/2018**

Formation initiale : 400 €

Formation continue :

Financement individuel : 900 €

Financement par un organisme tiers (Plan de formation, CIF...) : 900 €

Tarif au module : € (Pas de Droits Universitaires)

Non concerné

BUDGET PRÉVISIONNEL

		FORMATION CONTINUE		UA_DFC 19/05/2017	
DIU Tabacologie					
UFR Santé					
	Niveau	L & LP	M	Validité	
		1	0	1	
RECETTES				avec des tarifs formations hors droits ministériels	
				3 600,00 €	
Inscription à la totalité de la formation		nb. stagiaires	Tarif	Total	
Financé et non financé		4	900,00 €	3 600,00 €	
Etudiants / Interne			400,00 €	- €	
Total :		4		3 600,00 €	
		nb. inscriptions	Tarif	Total	
Inscription par module				- €	
DÉPENSES				2 520,00 €	
>> Poste personnel enseignants					
Responsabilité pédagogique		nb. heures CM	nb. heures TD	nb. heures éq. TD	
641	Enseignants titulaires			0	- €
642	Autres intervenants			0	- €
	Sous-total	0	0	0	- €
Enseignement					
641	Enseignants titulaires	4		6	257,76 €
642	Autres intervenants	13	7	25,75	1 504,28 €
	Sous-total	17	7	31,75	1 762,04 €
Prestation de service		nb. jours	tarif journalier		
	Intervenant			- €	
Total poste personnel :				31,75	1 762,04 €
>> Fonctionnement					
606	Achat, fourniture et matériaux				
613	Location			Heures TD	Coût employeur
618	Reprographie / Documentation			Fonctionnaire	43,48 €
623	Publicité / Communication	600,00 €		Salarié secteur privé	59,29 €
624	Transports			(1h CM = 1,5h TD)	
625	Déplacement, missions, réception	150,00 €			
626	Frais postaux				
628	Divers	7,96 €			
Total fonctionnement :		757,96 €			
Contribution FC		9%		324,00 €	
Contribution UFR SANTE		21%		756,00 €	
Droits de base universitaires vers DFC		4	134,00 €	536,00 €	
DIFFÉRENTIEL pour la Composante				- €	

Marketing/Communication/Commercialisation

Précisez comment l'information de l'existence de ce nouveau diplôme sera réalisée auprès des cibles visées mentionnées dans cette maquette.

Merci de réfléchir d'ores et déjà à vos propres réseaux qui seront à solliciter en lien avec votre DU ainsi que les contacts à activer

Choix d'une ou plusieurs photos sur Fotolia pour illustrer votre diplôme sur les différents supports de communication (plaquette, encart, page web...)

Indiquer dans le tableau Excel joint (fichier « contenu_programme_intervenants_themesweb ») les thèmes à renseigner pour votre diplôme pour le référencement sur notre site web.

Quelques pistes à approfondir avec le service relation-client de la DFC (Bénédicte FERRA Y CASTELL et Francette GUILLEMIN). Un RDV sera calé une fois le projet validé par les instances universitaires.

Cibler les départements 49/53/72 pour tous les publics visés

Communiquer auprès :

De notre carnet d'adresse en lien avec les publics visés

Auprès de nos réseaux/relais (ordres, urps,...)

Des cliniques

Des CHU/CH

ICO

Mutualité de l'Anjou

Mailing CHU

Listing de M. URBAN par lui directement (lui adresser l'encart e-mail cliquable + plaquette)

Fotolia :

<https://fr.fotolia.com/id/119870988>



FICHE D'ÉVALUATION DE LA FORMATION PAR LES STAGIAIRES

Le lien web de cette fiche sera adressé au terme de la formation à l'ensemble des stagiaires.

Formation : _____

Complète

Modulaire

Nom :

Une seule réponse possible.

-- : Très insatisfait

- : Plutôt insatisfait

+ : Plutôt satisfait

++ : Très satisfait

ASPECT ORGANISATIONNEL	--	-	+	++
Suivi administratif				
Accueil et informations				
Environnement de la formation (locaux, matériel à disposition...)				
Durée de la formation				
Calendrier (rythme) de la formation				
ASPECTS PEDAGOGIQUES	--	-	+	++
Atteinte des objectifs annoncés				
Apports (démarche, méthodologie...)				
Outils et supports pédagogiques				
Animation pédagogique				
Echanges avec les enseignants / intervenants				
Dynamique de groupe et interaction entre les participants				
Transférabilité des compétences acquises dans la pratique professionnelle				
APPRECIATION GLOBALE DE LA FORMATION	--	-	+	++
AVEZ-VOUS DES REMARQUES OU DES SOUHAITS À FORMULER SUITE A CETTE FORMATION ? (Points forts, points faibles, attentes concernant les enseignements, améliorations, suggestions ...).				